



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° PU/2026/3715

URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial (CoDT) qu'il est saisi ~~que le fonctionnaire délégué est saisi que le Gouvernement est saisi~~ d'une demande de :

~~Permis d'urbanisme~~ ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ ~~permis d'urbanisation~~ ~~modification d'un permis d'urbanisation~~ ~~certificat d'urbanisme n°2.~~

Le demandeur est **Monsieur Ahmed ABID** demeurant **rue Fossoul 1/105A à 4100 SERAING (BONCELLES)**.

Le terrain concerné est situé **rue du Houx - 4100 SERAING (BONCELLES)** et cadastré **SERAING, 12e division, section A, n° 304 G 16.**

Le projet vise à "**construire deux habitations unifamiliales**" et présente les caractéristiques suivantes :

L'autorité a décidé, avant la délivrance éventuelle d'un permis d'urbanisme, d'informer les citoyens dudit projet, leur permettant ainsi de faire part de leurs éventuelles remarques.

Article D.IV.40 du CoDT : "Le Gouvernement arrête la liste des demandes de permis et de certificat d'urbanisme n° 2 qui, en raison de l'impact des projets concernés sont soumis à une enquête publique ;"

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - ~~R.IV.40-1~~ - ~~D.VIII.13~~ - du CoDT.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête au Service de l'Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur **Franco D'ARCONSO (04/330.84.07)**.

L'enquête publique est ouverte le 4 novembre 2026 et clôturée le 18 novembre 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier postal à Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courriel à enquete.urbanisme@seraing.be

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, **18 novembre 2026**, à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 3 avril 2025)
(CDLD art. L1132-5)

Franco D'ARCONSO
Technicien

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 13 février 2025)
(CDLD art. L 1132-4)

JULIE GELDOF
TROISIÈME ÉCHEVINE